

**M2i Life Sciences :**  
*pour la première fois en France, une solution de piégeage de masse par phéromone est autorisée sur le marché*

Le 17 juin dernier, face au fléau que constitue la prolifération du charançon rouge du palmier en France, la DGAL (Direction Générale de l'alimentation du Ministère de l'Agriculture) a délivré au diffuseur de phéromones de M2i, une autorisation de mise sur le marché dérogatoire pour le piégeage de masse de ce ravageur jusqu'au 15 octobre.

**6**

Comme le nombre de communes, sur 24 interrogées (parmi les plus engagées de France dans la biodiversité), qui ont déjà introduit un coefficient de biotope dans leur PLU(i), alors qu'il s'agit d'un levier essentiel pour favoriser la nature en ville en imposant une part de surfaces non imperméabilisées et végétalisées aux projets d'urbanisme.

Source : Observatoire des villes vertes, LPO.

**Table-banc Chicago, un mobilier polyvalent**

Utilisé comme un banc, une table, un gradin... le modèle hybride 'Chicago' d'Aréa apporte une réponse à la vie urbaine d'aujourd'hui où l'on mange, travaille, tweete... Ses lanières en acier qui le couvrent lui confère un design particulier et très attractif. "Résistant aux modes et aux agressions de son environnement, ce mobilier n'usurpe pas la qualificatif de durable" indiquent Laure et Gilles Boudou, dirigeants d'Aréa.



© 30bis Studio - E.Belondrade

**Agrosil® Algin : activateur de sol à action biostimulante pour gazons et végétaux d'ornement**

Grâce à sa composition spécifique en algue, zéolithe, substances humiques et végétales, et en Bacillus R6CDX, ce produit de Compo Expert dynamise le sol d'un point de vue physique, chimique et biologique pour placer le gazon dès sa germination, et les végétaux d'ornement dès leur plantation, dans des conditions favorables à leur croissance et les rendre plus résistants aux stress. Avantages : il améliore la porosité, la circulation de l'air et la vie biologique dans le sol, il stimule la germination et l'installation du jeune gazon, il revitalise les gazons en place (et les cultures ornementales) et leur enracinement, et il renforce la résistance des végétaux aux différentes formes de stress abiotiques. Agrosil® Algin est particulièrement indiqué dans les sols très sableux, les substrats hybrides renforcés, les sols compactés, les sols asphyxiés ou bloqués avec présence de couche noire (black layer) ou quand l'analyse de sol révèle un rapport C/N > 12.



**CARNET**

**Eric Daligault,**  
*co-président de l'Union Sport&Cycle*



© Line Thit Klein

"C'est avec fierté que je prends la présidence du Conseil national des Villes Actives & Sportives. Avec 377 villes déjà labellisées et un nombre croissant de villes candidates à chaque édition, le réseau du CNVAS s'étoffe d'année en année. Sous le patronage du Ministère des Sports, le CNVAS se structure pour faire vivre ce label sur tous les territoires et offrir un accompagnement de qualité aux villes lauréates. Grâce à un partenariat conclu avec le groupe VYV (mutuelles Chorum, Harmonie, MGEN, MNT) et la création d'un emploi à temps plein, le CNVAS renforce son assise et devient un acteur essentiel du développement de la pratique physique pour toutes et tous."

**Paysalia, Rocalia,...**  
*nouvelle directrice*



© Alexandre Moulard

Florence Mompou est nommée directrice des salons Paysalia, Rocalia et Piscine Global Europe. "La création de cette division va nous permettre de nous réancrer sur l'ensemble des marchés concernés et d'accompagner les filières dans leur problématique de développement et de structuration" souligne-t-elle.

**Trophées paysagistes pour l'environnement**



Le jury des Trophées Paysagistes pour l'Environnement a récompensé plusieurs projets écoresponsables, privés et publics. Trois prix ont été remis à l'occasion d'un événement organisé conjointement par l'ADEME, et Pellenc pour saluer le travail de professionnels

ayant à cœur de protéger la terre et la biodiversité, tout en partageant leur engagement avec le plus grand nombre. La Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) et la Société d'Intérêt Commun pour l'Environnement (SICLE) ont ainsi

été retenus dans la catégorie 'Jardin responsable'. Le projet de la Fédération des Foyers ruraux des Bouches-du-Rhône a quant à lui été distingué 'Jardin insolite' après une contribution du grand public sur les réseaux sociaux.

# Arbres menacés, comment lutter ?

Charançons rouges, mineuses du marronniers, processionnaires du pin et du chêne... de plus en plus de ravageurs mettent à mal le patrimoine arboré privé ou public. D'intérêt général, la lutte est alors nécessaire et soumise à des réglementations précises, qu'elle soit mécanique, biologique ou encore chimique.

**E**njeux financiers, patrimoniaux, sanitaires, les ravageurs du patrimoine arboré soulèvent de nombreux problèmes. Enjeux par ailleurs exacerbés par le réchauffement climatique en cours, qui entraîne la remontée de ces animaux nuisibles vers le nord, avec de plus en plus d'espèces à combattre. Autre phénomène cumulé : des saisons chaudes de plus en plus longues qui favorisent le développement des populations... Face à cela, plusieurs méthodes de lutte existent : la lutte mécanique, par exemple avec les pièges à collier ou les échenilloirs, la lutte biologique, qui utilisent des macro-organismes (prédateurs ou parasitoïdes) et micro-organismes (nématodes, champignons, virus ou bactéries), et la lutte chimique qui s'inspire des phénomènes naturels.

## Contrôle des populations

Pour enrayer la propagation de ravageurs présents dans les jardins, il est nécessaire, en premier lieu, de surveiller leur présence par le biais du monitoring, avec la mise en place de pièges à phéromones et/ou kairomones. Ainsi, la société Nufarm SAS propose pour la mineuse du marronnier, les processionnaires du pin et du chêne ou encore la pyrale du buis "une capsule de phéromone spécifique, d'une durée d'action de 60 jours, ou encore, pour le charançon rouge du palmier, le Rhynchonex®, piège formé d'un seau collecteur avec leurre, d'une capsule de phéromones et d'un sachet de kairomones à renouveler tous les 3 mois" explique Jérôme Vatier de Nufarm SAS. On trouve également le Palmatrap de Koppert pour piéger le charançon rouge ou encore des pièges pour suivre les populations de processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*T. processionea*). Pour lutter contre la processionnaire du pin, BHS propose également des phéromones micro-encapsulées (procédé breveté), ce qui permet de les conserver à température ambiante pendant 2 ans et demi et permet une libération prolongée et contrôlée jusqu'à 4 mois. Elles sont à installer dans un piège de juin à septembre (voire d'avril à octobre). A savoir qu'à partir de 50 captures hebdomadaires, l'infestation est considérée comme importante. Pour la mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*), la société Biobest propose également des capsules de phéromones et un piège spécifique aux ouvertures plus petites évitant à ce petit papillon de s'échapper.

## Ravageurs et moyens de lutte

- **Charançon rouge du palmier** (*Rhynchophorus ferrugineus*) : scarabée qui ravage nos palmiers (notamment *Phoenix canariensis* et *P. dactylifera*), soumis à la lutte obligatoire (selon arrêté du 21 juillet 2010) qui autorise 3 méthodes de lutte. Des nématodes sont utilisés (petits vers qui parasitent les larves et entraînent leur mort) comme "le *Steinernema carpocapsae* qui permet de lutter à la fois contre le charançon et le papillon palmivore. Il faut appliquer les nématodes avec une grande quantité d'eau (15 à 30 L pour un *Phoenix canariensis*) à la base du bouquet foliaire jusqu'au point de ruissellement" explique Thomas Boudeaux de Biobest, qui propose le Palma-Life. De son côté, Thibaut Crance, directeur commercial



Le réchauffement climatique favorise la propagation de ravageurs présents dans les jardins : moyens de monitoring et de lutte (mécanique, biologique et de biocontrôle) doivent alors être mis en place de façon combinée.

du marché JEVI de Koppert, qui propose le Palmanem®, aussi à base de *Steinernema carpocapsae*, précise que "le traitement doit se faire en fin de journée, voire si possible après la tombée du jour". La société propose aussi depuis peu une gamme de nématodes gel qui facilite l'application grâce à une meilleure dilution avec moins de sédimentation dans le pulvérisateur et une plus longue durée de conservation des nématodes. Autre moyen : l'endothérapie qui "consiste à injecter le traitement à l'intérieur de l'arbre, seuls les insectes se nourrissant des tissus étant alors exposés. Le traitement est à réaliser 1 fois/an, idéalement au printemps, au moment de la montée de sève. Il contient du benzoate d'émamectine, matière active d'origine naturelle. Le produit commercial Revive II (AMM n°2180226) est ainsi ingéré par les larves qui meurent en quelques jours" explique Didier Géhéniaux, directeur des ventes chez Syngenta France. L'injection s'effectue par des applicateurs formés par Syngenta et disposant d'un Certiphyto, à raison de 21 ml par palmier.

- **Mineuse du marronnier** : la larve de ce papillon entraîne un dessèchement et une chute prématurée des feuilles. La stratégie d'endothérapie, utilisant le Revive II de Syngenta, est maintenant autorisée face à la mineuse du marronnier. Sur cet arbre, sur lequel la durée d'action de Revive II est de 3 ans, elle est applicable uniquement dans l'espace privé, car ce ravageur n'est pas soumis à

# LOGICIEL DE GESTION POUR LES PROFESSIONNELLS DU PAYSAGE



**SALONVERT**  
SUD-OUEST

Retrouvez-nous  
du 18 > 19 sept.  
à Saucats (33)

un arrêté de lutte obligatoire (comme c'est le cas pour le charançon rouge du palmier), bien qu'un arrêté municipal puisse être pris dans des zones particulièrement infestées. L'application à la processionnaire du pin est à l'étude... à suivre !

• **Papillon palmivore argentin** (*Paysandia archon*) : il s'attaque aux palmiers. Des *Steinernema carpocapsae* (nématodes) sont utilisées, tout comme des spores du champignon *Beauveria bassiana* (souche 147), ou encore du spinosad, produit à base de bactéries fermentées (*Saccharopolyspora spinosa*) et contenu dans Conserve® de Nufarm SAS (AMM n°2060132 et UAB), aussi efficace contre les processionnaires du pin et du chêne.

• **Processionnaire du pin** : chenille non soumise à la lutte obligatoire mais faisant l'objet d'arrêtés préfectoraux de lutte. Une lutte mécanique à l'échenilloir est possible, tout comme la solution Phero-ball® Pin de Nufarm SAS, concept mis au point par M2i qui consiste à projeter un gel phéromonal de confusion sexuelle à l'aide d'un lanceur de paint-ball. "Par ailleurs, il est possible de surveiller les processions en hiver à l'aide du piège Processatrap Collier de Koppert" ajoute Thibault Crance. "Notre piège va connaître de nouvelles évolutions afin de tenir compte des remontées du terrain et de nos clients. Elles seront présentées à Paysalia en décembre 2019". Autre solution : le Dipel DF (AMM n°2010513) de BHS qui est "un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* contre les chenilles phytophages, telles que la processionnaire du pin ou encore la pyrale du buis, le bombyx, la tordeuse du chêne... Nous proposons aussi l'Ecopiège, un piège purement mécanique (collier avec sacs collecteurs) qui permet de capturer les chenilles lors de leurs descentes. Il affiche une efficacité supérieure à 97 % selon les tests INRA" explique Pierre Thiebaut de BHS. Il existe également "le Scutello DF (AMM n°2010513) de Biobest, à base de *Bacillus thuringiensis*, produit UAB et phytopharmaceutique de biocontrôle, aussi utilisable contre la processionnaire du chêne, le bombyx et la pyrale du buis" précise Thomas Torrecillas, de Biobest.

• **Processionnaire du chêne** : organisme de lutte obligatoire (mêmes moyens que pour la processionnaire du pin). L'installation de nids de mésanges ou de gîtes à chauve-souris, distribués notamment par la Mésange Verte, pour manger les chenilles, est également une solution. De son côté, la société Koppert progresse actuellement sur le contrôle de ce ravageur, comme le précise Thibault Crance : "Koppert expérimente des applications de nématodes pour traiter les nids lors de leur formation. Cet usage est mis en place par la société en Hollande depuis un an avec succès. En France, nous testons le protocole en 2019 afin d'apporter une stratégie en 2020".

• **Tigre du platane** : lutte biologique possible par pulvérisation de nématodes entomopathogènes sur le tronc (en mars-avril), puis sur le feuillage en juillet avec le produit Tree-Life de la société Biobest ou le Tigranem de la société Koppert qui propose également Chrysolys-arbres. Cela consiste en un lâcher d'œufs de chrysopes en juin au niveau des feuilles, œufs inclus dans un tube croché qui facilite la pose dans les arbres.

Ainsi, de multiples moyens de lutte sont à votre disposition, tout en respectant bien les réglementations et homologations pour les usages définis. Retrouvez toutes les informations à ce sujet dans notre nouvelle édition du Guide phytopharmaceutique en J.E.V.I. et des 3D.

## Rappel sur la lutte obligatoire

En France Métropolitaine et dans les DOM, l'arrêté du 31 juillet 2000 (modifié par le dernier arrêté du 26/09/16 qui supprime l'article 5 du précédent arrêté) établit la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire. Ceux-ci représentent un danger évident pour les humains ou encore pour les végétaux en place, et nécessitent alors la mise en œuvre de mesures de lutte face à l'organisme visé. Ainsi, les organismes de lutte obligatoire font l'objet d'une dérogation à la Loi Labbé, absorbée par la loi LTE : les traitements phytosanitaires sont alors autorisés en espace public et privé.



### ACTIVITÉ CRÉATION

Catalogue de végétaux  
Devis - Factures - Situations



### GESTION DES CHANTIERS

Suivi sur tablette  
Planification des interventions



### ACTIVITÉ ENTRETIEN

Contrats d'entretien  
SAP - Attestations fiscales



[www.jardisoft.fr](http://www.jardisoft.fr)  
02 28 01 03 81  
info@jardisoft.fr